

Contribution à l'identification des compétences prioritaires et des processus d'accompagnement efficaces pour l'exercice du métier des enseignantes et enseignants de l'enseignement primaire

NOTE D'ORIENTATION

Cette publication est une note d'orientation produite dans le cadre de l'appel à projets de recherche "Entrée et maintien dans le métier des enseignantes et enseignants" du Programme APPRENDRE, porté par l'Agence Universitaire de la Francophonie sur financement de l'Agence Française de Développement.

Les points de vue exprimés et les propos contenus dans ce document n'engagent que leurs auteurs et ne sauraient être considérés comme constituant une prise de position de l'AUF.

I. PROBLÉMATIQUE

Le système éducatif béninois se trouve confronté à de nombreux défis dont la formation et l'utilisation des enseignantes et enseignants de plus en plus compétents pour enseigner dans les écoles primaires. Dans le but de relever ce défi, le gouvernement béninois a procédé, en 2018 et 2019, à des évaluations diagnostiques des candidates et candidats à la profession enseignante, titulaires des diplômes professionnels de l'enseignement primaire. Les résultats de ces évaluations ont révélé que les compétences professionnelles acquises en formation initiale sont de plus en plus insuffisantes pour enseigner dans les classes. En plus, une étude de l'AUF faite en 2020 au Bénin a prouvé que le dispositif de formation initiale n'a pas de lien avec celui de la formation continue. De même, l'encadrement offert aux enseignant(e)s n'est pas totalement satisfaisant selon les résultats du PASEC 2019. En vue de remédier à ces dysfonctionnements, il a été identifié d'une part, des compétences prioritaires pour ces enseignant(e)s et d'autre part, des processus efficaces pour leur accompagnement.



Enseignant en classe avec ses élèves dans une école publique de Cotonou, mai 2023

II. MESSAGES CLÉS DE LA RECHERCHE

- § L'amélioration des modalités d'admission et du dispositif de formation dans les écoles de formation initiale peut contribuer efficacement à l'obtention des enseignant(e)s ayant des compétences professionnelles prioritaires pour l'enseignement primaire au Bénin.
- L'existence d'une relation fonctionnelle entre la formation initiale et la formation continue est un défi majeur pour un meilleur exercice du métier des enseignant(e)s de l'enseignement primaire.
- Un accompagnement pédagogique adapté et des mesures d'accompagnement professionnel efficaces sont susceptibles d'assurer le maintien dans le métier et augmenter les performances des enseignant(e)s de l'enseignement primaire.

III. CONTEXTE

Le Bénin est un pays de l'Afrique occidentale qui couvre une superficie de 114.763 km². L'effectif de la population béninoise est estimé à plus de 11 millions d'individus. La population scolarisable (6-11 ans) représente une proportion d'environ 20% de la population totale. A l'instar des pays d'Afrique subsaharienne, le Bénin s'est engagé de manière croissante à améliorer l'offre éducative. Cet engagement répond aux Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment l'ODD4, qui vise à « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et à promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie », et l'ODD 8 qui vise à « promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ». Pour accélérer le développement économique et social du Bénin, certaines réformes et certains grands projets définis dans le Programme d'Action du Gouvernement (PAG 2021-2026) visent la promotion d'une éducation de qualité.

Ces objectifs puis les projets et réformes y afférents devraient permettre d'une part, de relever les défis liés à l'inadéquation entre l'offre éducative et les besoins du marché du travail. D'autre part, ils devraient contribuer au développement socio-économique, accompagner les évolutions technologiques, environnementales, etc.

Actuellement, l'Etat béninois emploie à l'enseignement primaire trois catégories d'enseignantes et enseignants à savoir : les fonctionnaires de l'Etat, les agents contractuels de droit public de l'Etat et les aspirants au métier d'enseignant. Hormis quelques aspirants au métier d'enseignant qui exercent uniquement avec le baccalauréat, tous ces enseignantes et enseignants sont nantis de diplômes professionnels (le Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique et/ou le Certificat d'Aptitude Pédagogique).

Toutefois, l'enseignement dans les classes, la formation et l'encadrement des enseignants qui deviennent de moins en moins performants, peuvent être un frein au développement d'une offre éducative de qualité, à la formation de diplômés qualifiés et compétitifs sur le marché du travail et donc réduire l'employabilité.

Bien qu'étant insuffisantes, toutes les dispositions mises en place témoignent de la volonté de l'Etat de fournir à l'école béninoise un personnel enseignant qualifié pour une éducation de qualité à l'enseignement primaire. Pourquoi les résultats ne sont-ils encore à la hauteur des espérances ?

Cette recherche vient au bon moment, pour alimenter la réforme relative à la qualité et au contrôle de la qualité dans les enseignements maternel, primaire et secondaire général entreprise depuis avril 2022 par l'Etat béninois, au niveau des thématiques : « la qualité de la formation initiale et de la formation continue des enseignants et des formateurs d'enseignants » et « la qualité de l'encadrement des enseignants ».

III. CONTEXTE

Le Bénin est un pays de l'Afrique occidentale qui couvre une superficie de 114.763 km². L'effectif de la population béninoise est estimé à plus de 11 millions d'individus. La population scolarisable (6-11 ans) représente une proportion d'environ 20% de la population totale.^{1A} L'instar des pays subsaharien, le Bénin s'est engagé de manière croissante à améliorer l'offre éducative. Cet engagement répond aux Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment l'ODD4, qui vise à « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et à promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie », et l'ODD 8 qui vise à « promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ». Pour accélérer le développement économique et social du Bénin, certaines réformes et certains grands projets définis dans le Programme d'Action du Gouvernement (PAG 2021-2026) visent la promotion d'une éducation de qualité.

Ces objectifs puis les projets et réformes y afférents devraient permettre d'une part, de relever les défis liés à l'inadéquation entre l'offre éducative et les besoins du marché du travail. D'autre part, ils devraient contribuer au développement socio-économique, accompagner les évolutions technologiques, environnementales, etc.

Actuellement, l'Etat béninois emploie à l'enseignement primaire trois catégories d'enseignant(e)s à savoir: les fonctionnaires de l'Etat, les agents contractuels de droit public de l'Etat et les aspirants au métier d'enseignant. Hormis quelques aspirants au métier d'enseignant qui exercent uniquement avec le baccalauréat, la majorité de ces enseignant(e)s sont nantis de diplômes professionnels (le Certificat Élémentaire d'Aptitude Pédagogique et/ou le Certificat d'Aptitude Pédagogique).

Toutefois, la mauvaise qualité de l'enseignement dans les classes, la formation et l'encadrement des enseignant(e)s qui deviennent de moins en moins performants, peuvent être un frein à la formation de diplômés qualifiés et compétitifs sur le marché du travail et donc réduire l'employabilité.

Bien qu'étant insuffisantes, toutes les dispositions mises en place (la construction et l'équipement des écoles normales d'instituteurs, la recherche de projets de formation continue des formateurs des ENI, les évaluations successives pour la constitution d'une base de données des aspirants au métier d'instituteurs et leur recrutement massif dans les écoles, etc.) témoignent de la volonté de l'Etat, de fournir à l'école béninoise un personnel enseignant qualifié pour une éducation de qualité à l'enseignement primaire. Pourquoi les résultats ne sont-ils encore à la hauteur des espérances ?

Cette recherche vient au bon moment, pour alimenter la réforme relative à la qualité et au contrôle de la qualité dans les enseignements maternel, primaire et secondaire général entreprise depuis avril 2022 par l'Etat béninois, au niveau de la thématique de la qualité de la formation initiale et de la formation continue des enseignants et des formateurs d'enseignants et celle de la qualité de l'encadrement des enseignants.

IV. PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE MÉTHODOLOGIE DE CETTE RECHERCHE

Le projet a eu pour terrain d'enquête les structures du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire qui s'occupent de l'entrée dans le métier et de l'accompagnement des enseignante(s) de l'enseignement primaire.

- Au niveau central il y a: le Secrétariat Général du Ministère (SGM); la Direction de la Planification, de l'Administration et des Finances (DPAF); la Direction de l'Inspection et de l'Innovation Pédagogiques (DIIP); l'Institut National pour la Formation et la Recherche en Education (INFRE) et les Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI).

- Au niveau départemental: les 12 Directions Départementales des Enseignements Maternel et Primaire.

- Au niveau local, la collecte des données s'est déroulée dans les 24 circonscriptions scolaires sélectionnées pour l'étude ; à raison de 2 circonscriptions scolaires par département. Dans chaque circonscription scolaire 3 écoles (une école en milieu urbain, une en milieu semi-urbain et une en milieu rural) ont été prises en compte par cette étude.

La démarche méthodologique mixte a permis d'avoir des données qualitatives et quantitatives, traitées conformément aux méthodes appropriées pour le traitement des données collectées par questionnaire, par entretien, par observation et par recherche documentaire. De manière précise, 7 outils de collecte de données ont été utilisés par chacun des 12 enquêteurs/trices. Les données ont été collectées dans la période du 02 au 22 mai 2023.

Au niveau central, 19 personnes (le SGM, le DIIP, le DPAF, le D/INFRE, le Chef du Service de la Formation de l'INFRE, les D/ENI, les Chefs du Service des Etudes et de la Documentation Pédagogique et les Formateurs des ENI) ont été interviewées et au niveau départemental, les 12 Chefs du Service des Enseignements Maternel et Primaire(CSEMP). En ce qui concerne le niveau local, 24 Chefs de Région Pédagogique (CRP) et 48 Conseillers (ère)s Pédagogiques dans les bureaux des circonscriptions scolaires ont répondu aux questions des enquêteurs/trices. Dans les écoles, 72 directeurs/trices et 144 enseignant(e)s ont été interviewé(e)s, avec l'observation de 36 séquences de classe.

Enfin, dans la perspective de répondre entièrement aux objectifs définis, la recherche documentaire s'est focalisée sur la situation de certains pays francophones de la sous-région (Burkina Faso, Côte d'Ivoire) concernant les dispositifs de formation initiale et continue des enseignant(e)s du primaire, ainsi que les processus de leur accompagnement.

V. RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

L'analyse des dispositifs de formation initiale et continue des enseignant(e)s de l'enseignement primaire au Bénin et les informations recueillies de la littérature existante sur les dispositifs des pays francophones de la sous-région (le Burkina-Faso et la Côte-d'Ivoire) permettent de retenir les mesures suivantes :

Modalités d'admission et de formation dans les Ecoles Normales d'Instituteurs

La recherche révèle que les acteurs de la formation initiale des enseignant(e)s voudraient que les décideurs au niveau du système éducatif béninois prennent des mesures fortes et efficaces en s'inspirant des normes et standards internationaux et des expériences de certains pays francophones, pour rendre d'une part plus sélectives, les modalités d'admission en formation et d'autre part plus performantes les modalités de la formation dans les Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI).

Compétences prioritaires exprimées en milieu professionnel en rapport avec le référentiel de formation initiale

Au terme de l'analyse des résultats de la recherche, on peut retenir les compétences suivantes qui sont jugées prioritaires par les enquêté(e)s :

Compétences contenues dans le référentiel de formation initiale

1. Renforcer le niveau de maîtrise des contenus disciplinaires des différents champs de formation des apprenants de l'école primaire (86% des enquêté(e)s) ;
2. planifier les activités d'enseignement-apprentissage-évaluation (50% des enquêté(e)s) ;
3. préparer les situations d'apprentissage (43% des enquêté(e)s) ;
4. utiliser les Technologies de l'Information et de la Communication en Education (TICE) (64% des enquêté(e)s) ;
5. gérer les situations d'apprentissage (57% des enquêté(e)s) ;
6. évaluer les acquis des élèves (57% des enquêté(e)s) ;
7. appuyer les écoliers à besoins spécifiques (57% des enquêté(e)s).

Compétences spéciales recherchées pour compléter le référentiel de formation initiale

1. Analyser les besoins des élèves (64% des enquêté(e)s) ;
2. fonctionner comme personne ressource pour l'éducation inclusive (43% des enquêté(e)s) ;
3. concevoir des projets professionnels (62% des enquêté(e)s) ;
4. analyser les pratiques enseignantes (29% des enquêté(e)s).

Les pratiques souhaitées en matière de formation continue

Les formations continues prennent la forme de cours théoriques (50%), de séminaires (6%), d'ateliers de travail (49%) et d'activités pratiques concernant les nouveaux manuels scolaires (65%).

En croisant les résultats obtenus des enseignant(e)s et des directeurs/trices d'école d'une part, et d'autre part ceux obtenus auprès des CP, CRP, CSEMP, CSF/INFRE et D/INFRE, on retient que ces différents acteurs souhaitent les pratiques suivantes :

- Renforcement des capacités des enseignant(e)s en début de carrière professionnelle (63 %);
- plus d'activités pratiques que théoriques (62%);
- utilisation des TICE comme outils de formation (45%).

Les besoins prioritaires des enseignant(e)s en matière de formation continue

Les besoins de formation exprimés par l'ensemble des enquêté(e)s portent sur les thématiques suivantes :

- les nouvelles approches pédagogiques (61,4%);
- les nouveaux modèles d'enseignement (50,6%);
- l'évaluation des compétences des élèves (45,8%);
- la gestion de la classe (47%);
- la motivation pour le métier d'enseignant (43,4%);
- l'analyse des pratiques pédagogiques (43,4%).

L'accompagnement pédagogique des enseignant(e)s

En ce qui concerne l'accompagnement pédagogique des enseignant(e)s de l'enseignement primaire au Bénin, les enquêté(e)s souhaitent les pratiques efficaces suivantes qui pourront améliorer leurs performances en classe :

- Associer à l'inspection pédagogique, le coaching et les conférences pédagogiques;
- Instaurer la convivialité (chez les personnels d'encadrement), la rigueur, la ponctualité, l'assiduité et la réussite (chez l'enseignant), et la compétitivité (entre les enseignants), dans les pratiques d'accompagnement pédagogique;
- adopter des types d'accompagnement souples contrairement à l'accompagnement directif habituel, de manière à rendre l'enseignant(e) partenaire du personnel d'encadrement pour la réussite des élèves;
- privilégier l'assistance et le suivi pédagogiques des enseignant(e)s en début de carrière (c'est-à-dire leur faire des visites plus régulières);
- assister et soutenir les enseignant(e)s dans leurs pratiques de classe, par l'intervention d'autres compétences telles que les psychopédagogues et les psychologues scolaires;
- renforcer les capacités d'intervention des personnels d'encadrement (CP et inspecteurs), en matière de techniques modernes d'accompagnement et de technologies de formation et d'animation pédagogiques.

Mesures d'accompagnement professionnel susceptibles d'assurer le maintien dans le métier des enseignant(e)s de l'enseignement primaire

Enfin, comme mesures d'accompagnement professionnel susceptibles d'assurer le maintien dans le métier des enseignant(e)s de l'enseignement primaire au Bénin, la recherche a permis de retenir ce qui suit:

- Mettre en place un mécanisme de valorisation professionnelle, sociale, morale et financière de l'enseignant/te tout au long de sa carrière (par exemples: la création de l'ordre des enseignants, l'octroi de prix d'excellence et de bourses de formation de spécialisation aux meilleurs enseignants, la construction de logements décentes pour les enseignants en milieu rural, etc.);
- assurer une sécurité de carrière aux enseignant(e)s en leur donnant un statut professionnel stable ;
- rendre l'exercice du métier plus aisé aux enseignant(e)s par l'existence de toutes les commodités administratives, matérielles, didactiques et pédagogiques dans leur milieu de travail ;
- créer des conditions favorables aux activités de développement professionnel pouvant induire l'épanouissement et la promotion des enseignant(e)s dans les différents corps et métiers de l'enseignement primaire.



Enseignant en classe avec ses élèves, EPP Avégodoui/Département du Couffo, mai 2023

VI. RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

- Au plan institutionnel du système éducatif béninois, nous recommandons que les résultats de ce projet de recherche soient exploités au mieux pour réformer les dispositifs de formation initiale et continue des enseignant(e)s de l'enseignement primaire, ainsi que les pratiques de l'encadrement pédagogique offert aux enseignant(e)s en situation de classe.
- Toujours au plan institutionnel, il faudrait réformer les dispositifs de formation initiale et continue du personnel d'encadrement des enseignant(e)s de l'enseignement primaire, de manière à outiller ce personnel sur les techniques d'accompagnement pédagogique modernes et plus efficaces que les pratiques traditionnelles d'encadrement.
- Au plan fonctionnel, nous recommandons aux acteurs de la formation initiale des instituteurs/trices, un changement de posture et de pratique, de manière à rendre plus compétent(e)s les élèves-instituteurs/trices au terme de leur formation, par la réflexivité, la créativité, l'analyse critique et surtout la professionnalisation. Pour rendre effectif ce changement de posture et de pratique, nous proposons l'engagement des écoles de formation initiale des instituteurs/trices dans le processus d'assurance-qualité du Centre KIX Afrique 21, la mise à disposition des ENI de personnels enseignants professionnels et stables, la digitalisation des modules de formation et l'exigence du projet professionnel aux normalien(ne)s au cours de leur formation.
- Toujours au plan fonctionnel, nous recommandons aux acteurs de l'encadrement pédagogique, un changement de posture et de pratique, de manière à rendre plus attrayantes et fructueuses, les relations encadrant-enseignant. De manière concrète, nous proposons l'utilisation des pratiques d'accompagnement plus souples qui valorisent l'enseignant(e) dans ses bonnes performances tout en l'aidant à trouver des solutions co-construites à ses lacunes et insuffisances, la conception des modules de formation continue qui répondent aux besoins réels des enseignant(e)s recensés lors des visites de classe et l'utilisation des plateformes de formation en ligne (celle de l'IFADEM par exemple).
- Enfin, nous recommandons aux décideurs de la politique éducative du Bénin, la prise en compte des résultats de ce projet de recherche pour mieux orienter leurs décisions et actions, en matière de dispositifs de formation et d'accompagnement des enseignant(e)s de l'enseignement primaire.

CONCLUSION

Au terme de cette étude sur l'entrée et le maintien des enseignant(e)s , dans le cadre du 4ème appel à projets du programme APPRENDRE de l'Agence Universitaire de la Francophonie, on peut retenir que le présent projet de recherche fait ressortir les insuffisances des dispositifs des formations initiale et continue des enseignant(e)s de l'enseignement primaire au Bénin, ainsi que celles de leurs accompagnements pédagogique et professionnel, au-delà des résultats des recherches et actions antérieures, notamment les résultats des évaluations diagnostiques des candidat(e)s à la profession enseignante, titulaires des diplômes professionnels de l'enseignement primaire; les résultats d'une étude de l'AUF faite en 2020 et les résultats du PASEC 2019.

En répondant à ses objectifs, ce projet a contribué à identifier des compétences et des pratiques à instituer aussi bien dans la formation initiale que dans la formation continue, en vue d'améliorer de manière significative, les performances professionnelles des enseignant(e)s, en début et en cours de carrière. De même, des pratiques d'accompagnement innovantes, ainsi que des mesures d'accompagnement professionnelles efficaces ont été proposées pour rendre plus attrayant le métier des enseignant(e)s de l'enseignement primaire, tout en facilitant leur maintien dans le métier.

Tout ceci soulève des défis à relever pour l'exercice du métier des enseignant(e)s de l'enseignement primaire, en lien avec :

- Les modalités d'admission et de formation dans les écoles normales d'instituteurs ;
- les compétences contenues dans le référentiel de formation initiale ;
- les compétences spéciales recherchées pour compléter le référentiel de formation initiale ;
- les pratiques efficaces et les besoins prioritaires en matière de formation continue ;
- les pratiques d'accompagnement pédagogique innovantes ;
- et les mesures d'accompagnement professionnel susceptibles d'assurer le maintien dans le métier des enseignant(e)s de l'enseignement primaire.

Auteurs de la note :

Coovi Cyriaque AHODEKON SESSOU, Professeur Titulaire en Sociologie de l'Education, Directeur de l'Ecole Doctorale Education Physique, Sport et Développement Humain à l'Université d'Abomey-Calavi, Coordonnateur du projet

Mohamed Koudous Mobèrèola SALAMI, Ingénieur des métiers de la formation et Formateur à l'Ecole Normale d'Instituteurs (ENI) de Kandi, Coordonnateur adjoint du projet

Contact

✉ drahodecyrcefad@yahoo.fr
mober.sam@gmail.com
programme-apprendre@auf.org

🌐 apprendre.auf.org